

Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes : Foire aux questions

1. *Quel est le but de l'Indice?*

L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes est un cadre qui permet de mesurer les progrès réalisés pour les enfants au Canada. Ces progrès comprennent le respect des droits fondamentaux permanents de l'enfant et l'atteinte des Objectifs de développement durable relatifs aux enfants d'ici 2030. En tant que Canadiennes et Canadiens, nous voulons comprendre nos problèmes, protéger les bonnes choses que nous faisons et trouver de nouvelles façons de faire encore mieux.

L'INDICE CANADIEN DU BIEN-ÊTRE CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES

EST UN CADRE PERMETTANT

DE TRANSMETTRE À LA POPULATION CANADIENNE À QUOI RESSEMBLE LE CANADA POUR LES ENFANTS, DE LEUR NAISSANCE JUSQU'À L'ÂGE DE 18 ANS;

D'EFFECTUER LE SUIVI DES PROGRÈS RÉALISÉS POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS ET LEUR BIEN-ÊTRE;

DE GUIDER LES MESURES NÉCESSAIRES POUR RÉSOUDRE LES PLUS GRANDS PROBLÈMES.

2. *Qu'est-ce que le bien-être des enfants et des jeunes?*

Il n'existe pas de définition officielle. Différentes personnes, cultures, communautés et différents groupes d'âge ont une conception différente du bien-être. Ils ont des valeurs et des objectifs différents. Toutes les citoyennes et tous les citoyens, y compris les enfants, ont le droit de définir leurs propres objectifs et les orientations des progrès à réaliser pour eux-mêmes, leur communauté et leur société. Il existe cependant des conceptions communes de ce qu'englobe le bien-être. UNICEF Canada a demandé à des personnes autochtones et non autochtones de diverses régions du Canada, y compris des enfants et des jeunes, quelle était leur vision du bien-êtreⁱ. Nous créons l'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes en fonction des thèmes qui sont importants à leurs yeux : une vision inspirante et réalisable de la vie des enfants au sein d'une société équitable et durable :

Un pays où aucun enfant ne vit dans la pauvreté; où les enfants sont en bonne santé, en sécurité et protégés; où ils sont libres de rêver, de jouer, de s'émerveiller et d'apprendre; où ils savent qui ils sont, d'où ils viennent et où ils vont; où ils ont accès aux ressources nécessaires pour réaliser pleinement leur potentiel; où ils se sentent aimés et éprouvent un sentiment d'appartenanceⁱⁱ.

3. *Comment la population canadienne peut-elle utiliser l'Indice?*

1. Entamer une conversation sur le bien-être avec les enfants, sur ce qui le favorise et sur ce qui l'entrave.
2. Parler et débattre des problèmes qui touchent les enfants.
3. Défendre et promouvoir les droits des jeunes, pour eux et avec eux.
4. Voter pour « les enfants » lors des élections, c'est-à-dire pour les candidates et les candidats qui accordent la priorité absolue aux droits et au bien-être des enfants.

Les gouvernements?

1. Produire de meilleures données, pour les enfants et avec eux.
2. Voir ce qui est réalisable dans la pratique, et établir des objectifs audacieux et des points de repère pour réaliser des progrès pour les enfants à l'échelle communautaire, régionale et nationale.
3. Utiliser les données et les analyses pour créer des politiques, des investissements, des programmes et des pratiques.
4. Effectuer un suivi des progrès réalisés dans le respect des engagements, y compris dans l'atteinte des Objectifs de développement durable d'ici 2030.
5. Créer des tableaux de bord du bien-être chez les enfants et les jeunes.
6. Évaluer les effets potentiels ou désirables d'une décision sur divers aspects interdépendants de la vie des enfants et sur différents groupes d'enfants.
7. Faire des investissements ciblés pour les enfants et les jeunes.
8. Impartir des fonds pour se pencher sur les problèmes auxquels font face les enfants et les jeunes.
9. Évaluer les conséquences des mesures sur les enfants et les jeunes.
10. Inclure les enfants et les jeunes souvent exclus.
11. Penser à l'avenir et le planifier.
12. Rechercher les liens entre les dimensions et les indicateurs en appui aux collaborations et aux solutions innovantes qui s'attaquent aux problèmes intégrés et aux répercussions des politiques.

Les entreprises?

1. Utiliser les données et les analyses pour créer des politiques, des investissements, des programmes et des pratiques, et pour mesurer leurs retombées.
2. Participer aux progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable d'ici 2030.
3. Établir des priorités, des objectifs, des points de repère et des plans.
4. Évaluer les effets potentiels ou désirables d'une décision sur divers aspects interdépendants de la vie des enfants et sur différents groupes d'enfants.
5. Faire des investissements ciblés pour les enfants et les jeunes.
6. Impartir des fonds pour se pencher sur les problèmes auxquels font face les enfants et les jeunes.
7. Évaluer les conséquences des mesures sur les enfants et les jeunes.
8. Inclure les enfants et les jeunes souvent exclus.
9. Penser à l'avenir et le planifier.
10. Rechercher les liens entre les dimensions et les indicateurs en appui aux collaborations et aux solutions innovantes qui s'attaquent aux problèmes intégrés et aux répercussions des politiques.

Les chercheuses et chercheurs?

1. Produire de meilleures données, pour les enfants et avec eux.

2. Promouvoir la compréhension de ce à quoi ressemble la vie pour les enfants et les jeunes au Canada grâce à la recherche et au dialogue.

Les organisations?

1. Défendre et promouvoir les droits des jeunes; susciter la volonté publique et politique de faire du Canada l'un des meilleurs pays où grandir.
2. Utiliser les données et les analyses pour créer des politiques, des investissements, des programmes et des pratiques, et pour mesurer leurs retombées
3. Effectuer un suivi des progrès réalisés dans le respect des engagements, y compris dans l'atteinte des Objectifs de développement durable d'ici 2030.
4. Entamer une conversation sur le bien-être avec les enfants, sur ce qui le favorise et sur ce qui l'entrave.
5. Établir des priorités, des objectifs, des points de repère et des plans.
6. Créer des tableaux de bord communautaires du bien-être chez les enfants et les jeunes.
7. Évaluer les effets potentiels ou désirables d'une décision sur divers aspects interdépendants de la vie des enfants et sur différents groupes d'enfants.
8. Faire des investissements ciblés pour les enfants et les jeunes.
9. Impartir des fonds pour se pencher sur les problèmes auxquels font face les enfants et les jeunes.
10. Évaluer les conséquences des mesures sur les enfants et les jeunes.
11. Inclure les enfants et les jeunes dans les décisions, la planification et le développement.
12. Parler et débattre des problèmes qui touchent les enfants.
13. Demander du financement.
14. Inclure les enfants et les jeunes souvent exclus.
15. Penser à l'avenir et le planifier.
16. Rechercher les liens entre les dimensions et les indicateurs en appui aux collaborations et aux solutions innovantes qui s'attaquent aux problèmes intégrés et aux répercussions des politiques.

4. Comment l'Indice a-t-il été créé?

Veillez consulter le rapport au <https://www.unicef.ca/une-jeunesse/indice-du-bien-être-chez-les-enfants-et-les-jeunes/>.

5. Comment les enfants et les jeunes ont-ils participé à la création de l'Indice?

L'UNICEF est déterminé à produire et à utiliser des données avec les enfants, et pas seulement à produire et utiliser des données à leur sujet. UNICEF Canada appuie la participation des enfants et des jeunes à toutes les étapes du cycle des données, de la décision de ce qui doit être mesuré, à la collecte de données, puis à l'interprétation, à l'utilisation et au partage des données et des analyses. La collecte et l'utilisation de données relatives aux enfants renforcent le respect de leurs droits et leur bien-être lorsqu'ils ont leur mot à dire sur la façon de décider de ce qui doit être mesuré et sur la façon de recueillir et d'utiliser les données.

UNICEF Canada a interrogé plus de 500 enfants et jeunes de partout au Canada à propos de leur vie et les a fait prendre part aux décisions concernant ce qui devait être mesuré, en organisant des ateliers sur les indicateurs lors de rassemblements de jeunes, dans les communautés des Premières Nations, dans des communautés francophones et avec des enfants en détention. Nous avons réuni des jeunes filles avec des artistes et des spécialistes en matière de données. Des équipes de terrain composées de jeunes sont allées dans les rues, dans les festivals et dans des espaces publics de leur communauté pour demander à des membres de la collectivité ce qui est important à leurs yeux, et il en est ressorti que la liberté de

jouer et la sécurité alimentaire étaient les priorités. Les sondages U-Report et les sondages en ligne ont permis de cerner l'importance de certaines questions pour les jeunes, comme la solitude et en apprendre plus sur les cultures autochtones. Sur certaines questions, les enfants et les jeunes ont des priorités différentes de celles des adultes. Ils valorisent des aspects qui ne sont pas validés par des études universitaires approfondies, comme leur relation avec les animaux de compagnie.

UNICEF Canada aide les jeunes à interpréter les données et à les rendre plus concrètes au moyen d'histoires, de visualisations et de leur participation à la promotion des droits et à la prise de décisions. *Enfants au Canada*, U-Report et la visualisation de l'Indice sont des moyens utilisés par les jeunes pour y parvenir, et nous continuerons de trouver des façons d'aider les enfants et les jeunes à donner un sens et une signification aux données qui les concernent.

6. En quoi l'Indice se distingue-t-il des autres travaux menés par d'autres organisations axées sur l'enfance et la jeunesse?

Différentes approches pour mesurer les progrès sociaux et le bien-être contribuent à d'importants débats sur le genre de pays que nous souhaitons avoir. Il existe de nombreux tableaux de bord d'indices et de données axés sur le bien-être des adultes ou de la population en général. Certains mettent l'accent sur les enfants ou sur des aspects particuliers de leur vie à l'échelle municipale et régionale. L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes donne une perspective pancanadienne précise de la situation des enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans. Il donne une vue globale de nombreux aspects de la vie des enfants, y compris du respect de leurs droits fondamentaux universels et des Objectifs mondiaux pour le développement durable. Il complète les tableaux de bord conçus dans des buts différents, comme ceux axés sur des domaines particuliers, comme la santé ou le développement de l'enfant; pour des contextes culturels spécifiques, comme les cadres de bien-être des communautés autochtones; et pour des analyses locales ou régionales. Beaucoup de ces programmes s'appuient sur les indices de l'UNICEF et ses innovations en matière de données. Outre son étendue, l'Indice est plus sélectif que les initiatives qui visent à produire un plus grand nombre de données relatives à un thème en particulier. De plus, l'Indice est en quelque sorte unique en ceci qu'UNICEF Canada a travaillé avec des enfants et des jeunes d'un bout à l'autre du pays afin de déterminer ce qu'ils considèrent comme des questions importantes, et cette participation est complémentaire à celle des adultes.

7. Pourquoi UNICEF Canada?

Alors que les gouvernements ont le devoir de surveiller le respect des droits de l'enfant et les engagements politiques, les efforts indépendants de responsabilisation sociale, comme l'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes, sont complémentaires et permettent d'établir un lien entre les citoyennes, les citoyens, y compris les plus jeunes, et les gouvernements. L'UNICEF aide les gouvernements à honorer leurs engagements envers les droits de l'enfant au moyen de politiques, de programmes, de budgets et de mécanismes de gouvernance, y compris de données relatives aux enfants, et en amplifiant la voix des jeunes dans le processus. L'UNICEF est depuis des décennies un chef de file mondial en matière de production, d'innovation et de mobilisation de données pour les enfants et avec eux. L'UNICEF soutient la plus vaste enquête internationale sur les enfants et les jeunes, l'enquête en grappes à indicateurs multiples, et est le gardien mondial des indicateurs des ODD axés sur l'enfant. En créant des outils de communication puissants, comme *La situation des enfants dans le monde*, les Bilans Innocenti et U-Report, l'UNICEF a rassemblé des données afin de prévenir des millions de décès d'enfants, de scolariser des millions d'enfants, d'enregistrer leur naissance et de permettre aux jeunes de s'exprimer. L'UNICEF a mis au point l'Indice de bien-être des enfants en 2007 afin de déterminer dans quelle mesure les pays les plus riches du monde

respectent les droits des enfants et des jeunes et a produit de nombreux rapports depuis lors. UNICEF Canada s'appuie sur l'Indice de l'UNICEF en utilisant un ensemble plus complet de mesures et de données pour aider la population canadienne à faire du Canada un endroit idéal où grandir pour chaque enfant.

8. D'où viennent les données?

Les données utilisées pour mesurer les indicateurs ne sont pas actuellement recueillies par UNICEF Canada, mais tirées de nombreuses sources de données statistiques et démographiques fiables et actuelles. L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes repose actuellement en grande partie sur de nombreuses sources de données publiques et parapubliques. La majorité des indicateurs sont mesurés à l'aide de données provenant d'enquêtes de Statistique Canada et de l'enquête de l'OMS sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire. Dans le cadre de ces enquêtes, les jeunes peuvent déclarer eux-mêmes leur propre état de bien-être, ce qui est généralement préférable aux déclarations faites par des intermédiaires adultes, étant donné que ces derniers surestiment ou sous-estiment souvent les expériences des enfants. Les autres sources de données comprennent des ensembles de données administratives, des ensembles de données mondiales et des travaux de recherche. La diversité des sources de données augmentera au fil du temps.

9. Comment l'égalité ou l'équité est-elle incluse?

Mesurer les inégalités, c'est mesurer les différences. Mesurer les iniquités, c'est mesurer les différences qui sont injustes. L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes mesure la répartition équitable des possibilités et des résultats des enfants; que les différences soient ou non des inégalités ou des iniquités est une question d'interprétation. Étant donné que la plupart des mesures sont axées sur les droits et sont pertinentes sur le plan politique, de nombreuses différences relatives au bien-être des enfants et des jeunes risquent fort d'être inéquitables.

L'Indice mesure l'égalité de différentes manières : au sein de la population d'enfants; entre des groupes ou des sous-populations d'enfants; et, pour certains indicateurs, entre les générations. De plus, certains indicateurs dans différentes dimensions de l'Indice mesurent directement des aspects des inégalités, comme la pauvreté des enfants, les privations et la discrimination. Les limites dans les données disponibles pour mesurer les inégalités sont une occasion de faire mieux.

10. Pourquoi ces indicateurs figurent-ils dans l'Indice?

Certains indicateurs peuvent être surprenants et inattendus, parmi lesquels :

- L'âge du droit de vote
Pourquoi l'Indice propose-t-il un indicateur du nombre de jeunes âgés de moins de 18 ans qui votent aux élections fédérales, provinciales et territoriales alors qu'actuellement aucun d'eux n'y a droit au Canada? Nous croyons que l'âge du droit de vote devrait être fixé à 16 ans, à un âge où la plupart des jeunes, voire beaucoup d'entre eux, peuvent se forger une idée à propos des questions politiques et des problèmes qui les concernent. Des efforts nationaux et internationaux ont été déployés pour inclure les jeunes citoyennes et citoyens dans les élections, et, puisque l'Indice est créé pour l'avenir comme pour le présent, nous souhaitons effectuer le suivi de toute évolution concernant l'inclusion des jeunes dans l'électorat.
- Les animaux de compagnie

Pourquoi l'Indice propose-t-il un indicateur des relations des jeunes avec les animaux de compagnie? L'importance que représentent les animaux de compagnie dans les relations des jeunes est souvent mentionnée lorsque ces derniers sont interrogés sur ce qui favorise leur bien-être. Cet aspect commence seulement à faire l'objet de recherches universitaires, mais il n'est pas, et de loin, aussi bien documenté que les relations des enfants avec leurs parents, leurs pairs et leurs enseignantes et enseignants. Les enfants n'ont pas tous besoin, de veulent pas tous ou ne devraient pas tous avoir un animal de compagnie. L'inclusion de cette mesure permet cependant de poser des questions et de comprendre la nature et la qualité des relations que les jeunes ont avec qui et avec combien d'êtres vivants.

- L'enregistrement d'une entreprise
Pourquoi l'Indice propose-t-il un indicateur du nombre de jeunes au Canada qui peuvent légalement enregistrer une entreprise dans la région où ils vivent? Il existe très peu d'indicateurs et de données disponibles pour décrire un aspect très important du respect des droits et du bien-être des enfants : leur capacité de participer et de contribuer à la société. La reconnaissance juridique des jeunes qui évoluent en maturité et en capacité est illustrée, entre autres mesures, par leur capacité d'enregistrer une entreprise. Cela reconnaît également le droit des jeunes de gagner un revenu et de créer leur propre entreprise; ils ont une vie multidimensionnelle.

11. Pourquoi l'Indice n'inclut-il pas certaines choses importantes?

L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes ne présente pas une image complète de ce que le bien-être signifie pour les Canadiennes et les Canadiens, en raison des conceptions différentes du bien-être; parce que certains aspects du bien-être ne peuvent pas être mesurés à l'aide de données statistiques; et parce que l'Indice est nécessairement sélectif ou « organisé ». La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies est un ensemble universel de droits que chaque enfant au Canada possède et, dans la mesure où nous pouvons mesurer le respect de ces droits, ils constituent un cadre unificateur pour l'Indice. Les indicateurs des Objectifs de développement durable axés sur les enfants sont intégrés à l'Indice, car il s'agit d'engagements politiques pris par le Canada de ne laisser aucun enfant pour compte. L'Indice s'appuie également sur des études, des approches et des méthodes mondiales; sur l'Indice canadien de bien-être de la population en général; et sur d'autres programmes visant à mesurer le bien-être des enfants et des jeunes au Canada et dans le monde¹ⁱⁱⁱ.

12. Qu'est-ce que cela apportera?

L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes est un outil qui permet de mesurer les choses différemment, pour les faire différemment. Pourquoi devrions-nous faire cela? Malgré un 17^e rang² en ce qui concerne sa population générale, le Canada se classe au 25^e rang parmi les 41 pays les plus riches du monde dans les indicateurs des Objectifs de développement durable qui concernent les enfants^{iv}. Ces deux classements ne sont pas

¹ Il existe une convergence mondiale en ce qui concerne la mesure du bien-être social et des progrès qui intègrent des facteurs d'influence, lesquels comprennent des valeurs positivistes (axées sur les politiques et les statistiques), des valeurs fondées sur les droits de l'homme, des analyses comparatives internationales (dont les Objectifs de développement durable) et des perceptions du monde, y compris les conceptions autochtone et bouddhiste du bien-être.

² L'indice des ODD axé sur l'enfant est publié par l'UNICEF dans son Bilan Innocenti 14 (2017); l'indice des ODD relatif à la population en général est publié par le Réseau pour des solutions de développement durable (2017).

directement comparables, mais le Canada obtient toujours une cote plus élevée que ses pairs économiques dans les indicateurs de progrès social axés sur les adultes, et une cote inférieure dans les indicateurs axés sur les enfants. Les progrès ralentissent dans de nombreux aspects du bien-être des enfants, même si la richesse nationale continue de croître, et il existe toujours d'importants écarts entre les enfants au Canada dans plusieurs aspects du bien-être.

En définitive, l'Indice n'est pas un projet relatif aux données, mais un projet pour le changement. Les données constituent un point de départ pour la compréhension, et la compréhension devrait précipiter l'action. En tant que Canadiennes et Canadiens, nous voulons comprendre nos problèmes, protéger les bonnes choses que nous faisons et trouver de nouvelles façons de faire mieux. Des Canadiennes et des Canadiens de partout au pays ont dit à UNICEF Canada souhaiter que le Canada se hisse au sommet des tableaux de classement de l'UNICEF relatifs au bien-être des enfants et des jeunes. Cela signifie qu'il est temps de faire les choses différemment. L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes procure à ces derniers et à celles et ceux qui les soutiennent un moyen de travailler pour atteindre un objectif commun et mesurer les progrès réalisés par notre pays.

L'un des avantages d'un indice composite est l'aperçu qu'il donne d'un concept complexe, et les tendances et modèles qu'il met en lumière. L'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes nous indique :

- les aspects importants de la vie des enfants qui s'améliorent ou non au fil du temps (les « écarts en matière de progrès »);
- là où il existe des écarts plus ou moins marqués entre les enfants (les « écarts en matière d'équité »);
- là où le Canada réussit mieux ou tire le plus de l'arrière par rapport aux pays pairs (les « écarts en matière de possibilités »);
- la mesure dans laquelle le respect des droits et les engagements politiques sont exercés, et ceux qui ne le sont pas.

L'information s'adresse :

- aux personnes influentes qui veulent engager une conversation sur la situation des enfants et sur ce qui soutient leurs droits et favorise leur bien-être;
- aux décideurs qui n'ont pas peur des preuves, des responsabilités ni des objectifs ambitieux;
- à quiconque veut créer une société plus équitable et durable.

13. Comment les communautés peuvent-elles utiliser un Indice axé sur des données nationales?

L'Indice utilise principalement des données tirées d'enquêtes pancanadiennes, car les personnes qui y participent se font poser les mêmes questions assorties du même ensemble de choix de réponses. Cela garantit l'exactitude de nos comparaisons et, à terme, cela facilitera les comparaisons internationales et interprovinciales. De nombreuses communautés peuvent mesurer au moins certaines choses similaires à l'aide de sources de données plus localisées. Bien que les comparaisons puissent ne pas être absolument précises, il est possible d'établir des points de repère. Enfin, les communautés sont encouragées à créer leurs propres indices du bien-être chez les enfants et les jeunes, et à utiliser leurs données pour orienter les décisions et les actions locales. Au fur et à mesure que nous étudions de nouvelles façons de

recueillir des données avec les jeunes et à leur sujet, davantage de données devraient être disponibles.

14. *Que dites-vous aux communautés autochtones? Quel lien y a-t-il avec la Commission de vérité et de réconciliation?*

Le processus de création de l'Indice canadien du bien-être chez les enfants et les jeunes a été façonné par des points de vue autochtones. UNICEF Canada reconnaît cependant que les approches visant à mesurer le bien-être des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont à juste titre déterminées par les peuples des Premières Nations, les Inuits et les Métis eux-mêmes.

Il existe des limites considérables dans les données mises à la disposition des peuples autochtones^v. Mesurer la parité des résultats entre les enfants autochtones et les autres enfants au Canada constitue un appel à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (n° 19). L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et l'UNICEF ont demandé à maintes reprises aux États d'investir dans des données qui décrivent les expériences distinctes des peuples autochtones, y compris des enfants.

Nous respectons le fait que les communautés autochtones aient une vision du monde, des conceptions du bien-être et des droits inhérents culturellement distincts. Nous reconnaissons que la sélection, la collecte, l'analyse, la communication et l'utilisation des données ne sont pas neutres, mais enracinées dans différents cadres culturels. Nous comprenons que les communautés et les gouvernements autochtones ont la souveraineté sur leurs enfants et sur les données les concernant, et nous nous efforçons de respecter les principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession des données) des Premières Nations ainsi que les autres protocoles qui régissent leurs données et les renseignements les concernant.

ⁱ Overlap Associates (2015). *If not UNICEF Canada: Designing an observatory of childhood well-being in Canada*. Mémoire présenté à UNICEF Canada. Waterloo, Ontario

ⁱⁱ Overlap Associates (2015). *If not UNICEF Canada: Designing an observatory of childhood well-being in Canada*. Mémoire présenté à UNICEF Canada. Waterloo, Ontario

ⁱⁱⁱ Salvaris, M. (2013). *Measuring the Kind of Australia We Want: ANDI, the GDP and the Global Movement to Redefine Progress*, Australian Economic Review 46(1).

^{iv} Bureau de recherche de l'UNICEF (2017). *Construire l'avenir : les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches*, Bilan Innocenti 14, Bureau de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

^v Reading, C. L. et F. Wien (2009). *Health Inequalities and Social Determinants of Aboriginal Peoples' Health*. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. Prince George, Colombie-Britannique.